

RCS : LYON  
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)


Numéro de gestion : 2011 B 03529  
Numéro SIREN : 533 122 701  
Nom ou dénomination : ORPHOZ

Ce dépôt a été enregistré le 19/10/2022 sous le numéro de dépôt B2022/045676

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <b>SAS ORPHOZ</b>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <b>12</b>					
Adresse de l'entreprise <b>158 avenue Thiers 69006 LYON</b>		Durée de l'exercice précédent* <b>12</b>					
Numéro SIRET* <b>5 3 3 1 2 2 7 0 1 0 0 0 1 4</b>			Néant <input type="checkbox"/> *				
		Exercice N clos le, <b>31/12/2021</b>					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB				
		Frais de développement *	CX	59 663			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	145 081			
		Fonds commercial (1)	AH				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN				
		Constructions	AP				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR				
		Autres immobilisations corporelles	AT	1 442 056			
		Immobilisations en cours	AV				
		Avances et acomptes	AX				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS				
		Autres participations	CU				
		Créances rattachées à des participations	BB				
		Autres titres immobilisés	BD				
Prêts		BF					
Autres immobilisations financières*		BH	109 681				
<b>TOTAL (II)</b>		BJ	1 756 483	BK	745 899	1 010 584	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	4 690 879	BY		4 690 879
		Autres créances (3)	BZ	169 359	CA		169 359
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....	CD		CE		
Disponibilités		CF	6 973 161	CG		6 973 161	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	176 209	CI		176 209	
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	12 009 611	CK		12 009 611	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>		CO	13 766 094	IA	745 899	13 020 195	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

"Certifié  
conforme"  
le 16/01/2022.



Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS ORPHOZ		Néant <input type="checkbox"/> *
				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..... 415 000 ..)	DA	415 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC		
	Réserve légale (3)	DD	41 500	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI )	DF		
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )	DG		
	Report à nouveau	DH	6 925 410	
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	861 351	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		<b>TOTAL (I)</b>	DL	8 243 262
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
		<b>TOTAL (II)</b>	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
		<b>TOTAL (III)</b>	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV	418 888	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	966 501	
	Dettes fiscales et sociales	DY	3 129 181	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	170 863	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	91 499	
		<b>TOTAL (IV)</b>	EC	4 776 933
	Écarts de conversion passif*	(V)	ED	
		<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	13 020 195
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	4 776 933		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ORPHOZ		Exercice N		Néant <input type="checkbox"/> *		
				France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF		
		FG	FH	FI	15 031 042	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	FL	15 031 042	
	Production stockée*			FM		
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	125 209	
	Autres produits (1) (11)			FQ	29 680	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>					FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	4 349 135	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	305 828	
	Salaires et traitements*			FY	6 415 731	
	Charges sociales (10)			FZ	2 733 070	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*		GA	225 845	
				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD			
	Autres charges (12)			GE	5 430	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>					GF	14 035 041
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>					GG	1 150 891
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)			GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)			GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>					GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR		
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>					GU	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>					GV	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>					GW	1 150 891

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <u>SAS ORPHOZ</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		<b>Exercice N</b>	
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	51 640
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	51 640
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	18 855
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	21 470
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	40 326
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	11 313
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	300 853
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	15 237 572
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	14 376 220
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	861 351
<b>RENVVOIS</b>	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	83 109
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	5 413
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9 Dont cotisations facultatives Madelin A7 Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	<b>Exercice N</b>		
<b>Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion</b>	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	18 855		
<b>Valeurs comptables des éléments d'actif cédés</b>	21 470		
<b>Produits des cessions d'éléments d'actif</b>		51 640	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	<b>Exercice N</b>		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

## Attestation d'Expert Comptable

### Mission de présentation des comptes annuels

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de la société SAS ORPHOZ pour l'exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021 et conformément à nos accords, nous avons effectué les diligences prévues par les normes de présentation définies par l'Ordre des experts comptables.

A la date de nos travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	13 020 195
Chiffre d'affaires	15 031 042
<b>Résultat net comptable (Bénéfice)</b>	<b>861 352</b>

Fait à VALSERHONE, le 09 mars 2022

#### **GA PAYS DE L'AIN**

Membre Indépendant de Crowe Global

Expert-comptable

**Jean-Pierre EPINAT**

Associé

## ■ Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ORPHOZ

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 13 020 195 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 861 352 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 04/01/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

## ■ Règles et méthodes comptables

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Concessions, logiciels et brevets : 1 à 5 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- \* Matériel de transport : 5 ans
- \* Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- \* Matériel informatique : 1 à 3 ans
- \* Mobilier : 3 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

La provision pour dépréciation des créances clients est calculée de la façon suivante :

- 50 % des créances HT dont la date de facture est supérieure à 120 jours et inférieure à 180 jours
- 100% des créances HT dont la date de facture est supérieure à 180 jours

Les créances intra-groupe ne sont pas concernées par cette provision

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

### Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,8 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 2 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 14-16)

## ■ Règles et méthodes comptables

### Conséquences de l'événement Covid-19

---

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

## Notes sur le bilan

### Actif immobilisé

#### Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	59 663			59 663
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	148 029	2 899	5 846	145 082
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>207 692</b>	<b>2 899</b>	<b>5 846</b>	<b>204 745</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	247 102	266 142	7 583	505 661
- Matériel de transport	310 946	161 640	82 798	389 788
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	290 977	277 686	22 055	546 608
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>849 025</b>	<b>705 468</b>	<b>112 437</b>	<b>1 442 057</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	110 316	305	939	109 682
<b>Immobilisations financières</b>	<b>110 316</b>	<b>305</b>	<b>939</b>	<b>109 682</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 167 033</b>	<b>708 672</b>	<b>119 222</b>	<b>1 756 484</b>

## Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	2 899	705 468	305	708 672
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>	<b>2 899</b>	<b>705 468</b>	<b>305</b>	<b>708 672</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	5 846	112 437	939	119 222
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>	<b>5 846</b>	<b>112 437</b>	<b>939</b>	<b>119 222</b>

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	59 663			59 663
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	75 579	23 996	5 846	93 729
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>135 243</b>	<b>23 996</b>	<b>5 846</b>	<b>153 393</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	206 553	40 831	7 583	239 800
- Matériel de transport	83 258	70 817	61 327	92 748
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	191 812	90 201	22 055	259 958
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>481 623</b>	<b>201 849</b>	<b>90 966</b>	<b>592 506</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>616 866</b>	<b>225 845</b>	<b>96 812</b>	<b>745 899</b>

## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 5 146 131 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	109 682		109 682
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	4 690 880	4 690 880	
Autres	169 360	169 360	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	176 210	176 210	
<b>Total</b>	<b>5 146 131</b>	<b>5 036 449</b>	<b>109 682</b>

Prêts accordés en cours d'exercice  
Prêts récupérés en cours d'exercice

#### Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS PROD.NON ENC.FACT	465 670
ORG.SOC.PRODUITS A RECEVOIR	3 600
<b>Total</b>	<b>469 270</b>

## Notes sur le bilan

### Capitaux propres

#### Composition du capital social

Capital social d'un montant de 415 000,00 euros décomposé en 4 150 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

#### Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 30/06/2021.

	<b>Montant</b>
Report à Nouveau de l'exercice précédent	5 239 665
Résultat de l'exercice précédent	1 685 745
Prélèvements sur les réserves	
<b>Total des origines</b>	<b>6 925 410</b>
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	6 925 410
<b>Total des affectations</b>	<b>6 925 410</b>

## Notes sur le bilan

### Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2021	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2021
Capital	415 000				415 000
Réserve légale	41 500				41 500
Report à Nouveau	5 239 665	1 685 745	1 685 745		6 925 410
Résultat de l'exercice	1 685 745	-1 685 745	861 352	1 685 745	861 352
<b>Total Capitaux Propres</b>	<b>7 381 910</b>		<b>2 547 097</b>	<b>1 685 745</b>	<b>8 243 262</b>

## Dettes

### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 776 933 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	14 490	14 490		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	966 501	966 501		
Dettes fiscales et sociales	3 129 182	3 129 182		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	575 261	575 261		
Produits constatés d'avance	91 499	91 499		
<b>Total</b>	<b>4 776 933</b>	<b>4 776 933</b>		

(\*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(\*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :

(\*\*) Dont envers les associés

## Notes sur le bilan

### Charges à payer

	Montant
FOURN.FACT.NON PARVENUES	340 955
PROV CONGES PAYES	262 870
PROV RTT	59 748
PROV CS CP	119 762
PROV CS RTT	27 050
TAXE APPRENTISSAGE	11 582
FORMATION PROF CONTINUE	18 498
AUTRES CHARGES A PAYER	10 714
PARTICIPATION EFFORT CONSTRUCTION	17 515
TAXE HANDICAPE	39 883
RRR A ACCORDER/AVOIRS A ETABLIR	99 096
<b>Total</b>	<b>1007 672</b>

### Comptes de régularisation

#### Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	176 210		
<b>Total</b>	<b>176 210</b>		

#### Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	91 499		
<b>Total</b>	<b>91 499</b>		

## Notes sur le compte de résultat

### Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	10 224 635	3 645 217	13 869 852
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	855 660	305 530	1 161 190
<b>TOTAL</b>	<b>11 080 295</b>	<b>3 950 747</b>	<b>15 031 042</b>

### Charges et Produits exceptionnels

#### Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	18 856	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	21 471	
Produits des cessions d'éléments d'actif		51 640
<b>TOTAL</b>	<b>40 326</b>	<b>51 640</b>

### Résultat et impôts sur les bénéfices

## Notes sur le compte de résultat

	Montant
<b>Base de calcul de l'impôt</b>	
Taux Normal - 27,5 %	
Taux Normal - 26,5 %	1 289 258
Taux Réduit - 15 %	
Plus-Values à LT - 15 %	
Concession de licences - 10 %	
Contribution locative - 2,5 %	
<b>Crédits d'impôt</b>	
Compétitivité Emploi	
Crédit recherche	
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	
Crédit famille	
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	40 800

### Autres imputations

### Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant	1 150 891	338 655	812 236
+ Résultat exceptionnel	11 314	2 998	8 316
- Participations des salariés			
<b>Résultat comptable</b>	<b>1 203 005</b>	<b>341 653</b>	<b>861 352</b>

(\*) comporte les crédits d'impôt  
(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")

### Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2020, la société SAS ORPHOZ est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe MCKINSEY & COMPANY.

## Autres informations

### Evènements postérieurs à la clôture

La société n'a pas de relations commerciales avec l'Ukraine ni la Russie et n'anticipe donc pas d'impact direct du conflit Ukraine/Russie sur le comptes 2022 de la société en dehors de l'impact sur la situation économique générale.

### Effectif

Effectif moyen du personnel : 61 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres		61
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
<b>Total</b>		<b>61</b>

### Engagements financiers

#### Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	533 718
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
<b>Total</b>	<b>533 718</b>
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

## Autres informations

### Engagements de retraite

---

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 533 718 euros

**ORPHOZ**

Société Par Actions Simplifiée au capital de 415 000,00 €

Siège social : 158 Avenue Thiers

69006 LYON

533 122 701 RCS LYON

**DECISIONS ANNUELLES ORDINAIRES DE L'ASSOCIE UNIQUE**  
**EN DATE DU 30 JUIN 2022**

L'an deux mille vingt-deux,  
Le trente juin, à dix heures,

La société MCKINSEY & COMPANY INC., Société de droit de l'Etat du Delaware, ayant son siège social situé au 251 Little Falls Drive, Wilmington, Etats-Unis d'Amérique, dûment représentée par Monsieur Hugues Lavandier, agissant en qualité d'associé unique de la société ORPHOZ, a procédé à l'examen des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Le président a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice susvisé et établi le rapport de gestion sur l'activité de la société au cours de cet exercice.

L'associé unique est en possession des documents suivants :

- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2021,
- le rapport de gestion,
- le rapport du commissaire aux comptes,
- le texte des résolutions proposées.

Puis l'associé unique déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport de gestion, ainsi que le texte des résolutions proposées, ont été tenus à la disposition du commissaire aux comptes, au siège social, dans le délai convenu ; par ailleurs il a été communiqué au commissaire aux comptes les conventions portant sur les opérations courantes et conclues à des conditions normales répondant au critère de la significativité défini à l'article L.227-11 du Code de commerce.

Les points suivants font l'objet des décisions à prendre par l'associé unique :

- Examen du rapport de gestion du président sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021,
- Examen du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021,
- Approbation des comptes annuels,
- Affectation des résultats,
- Approbation des conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce,
- Renouvellement des mandats du Président et du Directeur Général,
- Pouvoirs pour formalités,
- Questions diverses.

HL

### **PREMIÈRE DECISION**

L'associé unique, connaissance prise du rapport du président et du rapport du commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2021 tels qu'ils ont été établis, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports et donne quitus de sa gestion au président.

L'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 49 139 € correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement au regard de l'article 39-4 du Code général des impôts, qui ont donné lieu à une imposition de 13 759 €.

### **DEUXIÈME DECISION**

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021, s'élevant à 861 351,84 €, de la manière suivante :

- Un résultat de .....	861 351.84 €
- Existence d'un montant correspondant au Report à Nouveau créditeur de .....	6 925 410.19 €
- Une somme de .....	861 351.84 €
affectée en totalité au compte "Report à Nouveau" qui s'élèvera à .....	7 786 762.03 €

### **Rappel des dividendes antérieurement distribués**

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

### **TROISIÈME DECISION**

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes prend acte de ce qu'aucune convention relevant de l'article L.227-10 du Code de commerce, n'a été conclue ou ne s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

### **QUATRIÈME DECISION**

L'associé unique prend acte que les mandats de Monsieur François Zattara, en sa qualité de Président, et de Monsieur Hervé Le Guennec, en sa qualité de Directeur Général, viennent à expiration.

L'Associée Unique décide de les renouveler dans leurs mandats respectifs, pour une durée d'une année qui viendra à expiration à l'issue de l'approbation par l'associée unique des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022. La rémunération des dirigeants a augmenté de 2.8% entre 2020 et 2021 et de 3.6% entre 2021 et 2022 (par décision des conseils de surveillance du 23 novembre 2020 et du 13 décembre 2021).

### **CINQUIÈME DECISION**

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique et sera consigné sur le registre des décisions.

L'associé unique



Paris, le 31 Août 2022

**Orphoz**

**Rapport du commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels**

**(Exercice clos le 31 décembre 2021)**



## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

**(Exercice clos le 31 décembre 2021)**

**Orphoz**  
158 avenue Thiers  
69006 Lyon

A l'associé unique

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Orphoz relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, Grand Hôtel Dieu 3 Cour du Midi - CS 30259 69287 Lyon cedex 02  
Téléphone: +33 (0)4 78 17 81 78, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

## **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes

ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 20 juin 2022

Le commissaire aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Natacha Pelisson


**Bilan**

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
<b>ACTIF</b>				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement	59 663	59 663		
Concessions, brevets et droits assimilés	145 082	93 729	51 352	72 449
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	1 442 057	592 506	849 550	367 402
Immob. en cours / Avances & acomptes				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	109 682		109 682	110 316
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 756 484</b>	<b>745 899</b>	<b>1 010 584</b>	<b>550 167</b>
<b>Stocks</b>				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Créances</b>				
Clients et comptes rattachés	4 690 880		4 690 880	3 744 085
Fournisseurs débiteurs	73 206		73 206	10 762
Personnel	3 600		3 600	4 903
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	92 555		92 555	152 435
Autres créances				
<b>Divers</b>				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	6 973 162		6 973 162	7 433 254
Charges constatées d'avance	176 210		176 210	81 654
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>12 009 611</b>		<b>12 009 611</b>	<b>11 427 092</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>13 766 095</b>	<b>745 899</b>	<b>13 020 195</b>	<b>11 977 259</b>


**Bilan**

	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
<b>PASSIF</b>		
Capital social ou individuel	415 000	415 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	41 500	41 500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	6 925 410	5 239 665
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>861 352</b>	<b>1 685 745</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>8 243 262</b>	<b>7 381 910</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses	14 490	14 490
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	404 398	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	966 501	1 391 385
<i>Personnel</i>	354 208	247 448
<i>Organismes sociaux</i>	1 366 574	1 124 283
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		103 545
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	798 626	910 867
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	609 773	532 851
Dettes fiscales et sociales	3 129 182	2 918 994
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	170 863	64 780
Produits constatés d'avance	91 499	205 700
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>4 776 933</b>	<b>4 595 349</b>
Ecart de conversion - Passif		
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>13 020 195</b>	<b>11 977 259</b>


**Compte de résultat**

	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
<b>PRODUITS</b>						
Ventes de marchandises						
Production vendue	15 031 042	100,00	14 925 333	100,00	105 709	0,71
Production stockée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits	154 890	1,03	60 762	0,41	94 129	154,91
<b>Total</b>	<b>15 185 933</b>	<b>101,03</b>	<b>14 986 095</b>	<b>100,41</b>	<b>199 838</b>	<b>1,33</b>
<b>CONSOMMATION M/SES &amp; MAT</b>						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	4 349 136	28,93	4 409 838	29,55	-60 703	-1,38
<b>Total</b>	<b>4 349 136</b>	<b>28,93</b>	<b>4 409 838</b>	<b>29,55</b>	<b>-60 703</b>	<b>-1,38</b>
<b>VALEUR AJOUTEE</b>	<b>10 836 797</b>	<b>72,10</b>	<b>10 576 257</b>	<b>70,86</b>	<b>260 540</b>	<b>2,46</b>
<b>CHARGES</b>						
Impôts, taxes et vers. assim.	305 829	2,03	313 245	2,10	-7 416	-2,37
Salaires et Traitements	6 415 731	42,68	5 470 840	36,65	944 892	17,27
Charges sociales	2 733 071	18,18	2 294 380	15,37	438 691	19,12
Amortissements et provisions	225 845	1,50	217 414	1,46	8 431	3,88
Autres charges	5 430	0,04	8 284	0,06	-2 854	-34,45
<b>Total</b>	<b>9 685 906</b>	<b>64,44</b>	<b>8 304 162</b>	<b>55,64</b>	<b>1 381 744</b>	<b>16,64</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>1 150 891</b>	<b>7,66</b>	<b>2 272 095</b>	<b>15,22</b>	<b>-1 121 204</b>	<b>-49,35</b>
Produits financiers						
Charges financières						
<b>Résultat financier</b>						
Opérations en commun						
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>1 150 891</b>	<b>7,66</b>	<b>2 272 095</b>	<b>15,22</b>	<b>-1 121 204</b>	<b>-49,35</b>
Produits exceptionnels	51 640	0,34	67 767	0,45	-16 127	-23,80
Charges exceptionnelles	40 326	0,27	42 802	0,29	-2 476	-5,78
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>11 314</b>	<b>0,08</b>	<b>24 965</b>	<b>0,17</b>	<b>-13 652</b>	<b>-54,68</b>
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	300 853	2,00	611 315	4,10	-310 462	-50,79
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>861 352</b>	<b>5,73</b>	<b>1 685 745</b>	<b>11,29</b>	<b>-824 393</b>	<b>-48,90</b>

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ORPHOZ

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 13 020 195 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 861 352 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 04/01/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

## Règles et méthodes comptables

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Concessions, logiciels et brevets : 1 à 5 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- \* Matériel de transport : 5 ans
- \* Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- \* Matériel informatique : 1 à 3 ans
- \* Mobilier : 3 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

La provision pour dépréciation des créances clients est calculée de la façon suivante :

- 50 % des créances HT dont la date de facture est supérieure à 120 jours et inférieure à 180 jours
- 100% des créances HT dont la date de facture est supérieure à 180 jours

Les créances intra-groupe ne sont pas concernées par cette provision

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

### Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,8 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 2 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 14-16)

## ■ Règles et méthodes comptables

### Conséquences de l'événement Covid-19

---

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

## Notes sur le bilan

### Actif immobilisé

#### Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	59 663			59 663
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	148 029	2 899	5 846	145 082
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>207 692</b>	<b>2 899</b>	<b>5 846</b>	<b>204 745</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	247 102	266 142	7 583	505 661
- Matériel de transport	310 946	161 640	82 798	389 788
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	290 977	277 686	22 055	546 608
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>849 025</b>	<b>705 468</b>	<b>112 437</b>	<b>1 442 057</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	110 316	305	939	109 682
<b>Immobilisations financières</b>	<b>110 316</b>	<b>305</b>	<b>939</b>	<b>109 682</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 167 033</b>	<b>708 672</b>	<b>119 222</b>	<b>1 756 484</b>

## Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	2 899	705 468	305	708 672
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>	<b>2 899</b>	<b>705 468</b>	<b>305</b>	<b>708 672</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	5 846	112 437	939	119 222
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>	<b>5 846</b>	<b>112 437</b>	<b>939</b>	<b>119 222</b>

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	59 663			59 663
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	75 579	23 996	5 846	93 729
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>135 243</b>	<b>23 996</b>	<b>5 846</b>	<b>153 393</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers	206 553	40 831	7 583	239 800
- Matériel de transport	83 258	70 817	61 327	92 748
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	191 812	90 201	22 055	259 958
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>481 623</b>	<b>201 849</b>	<b>90 966</b>	<b>592 506</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>616 866</b>	<b>225 845</b>	<b>96 812</b>	<b>745 899</b>

## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 5 146 131 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	109 682		109 682
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	4 690 880	4 690 880	
Autres	169 360	169 360	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	176 210	176 210	
<b>Total</b>	<b>5 146 131</b>	<b>5 036 449</b>	<b>109 682</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

#### Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS PROD.NON ENC.FACT	465 670
ORG.SOC.PRODUITS A RECEVOIR	3 600
<b>Total</b>	<b>469 270</b>

## Notes sur le bilan

### Capitaux propres

#### Composition du capital social

Capital social d'un montant de 415 000,00 euros décomposé en 4 150 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

#### Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 30/06/2021.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	5 239 665
Résultat de l'exercice précédent	1 685 745
Prélèvements sur les réserves	
<b>Total des origines</b>	<b>6 925 410</b>
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	6 925 410
<b>Total des affectations</b>	<b>6 925 410</b>

## Notes sur le bilan

### Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2021	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2021
Capital	415 000				415 000
Réserve légale	41 500				41 500
Report à Nouveau	5 239 665	1 685 745	1 685 745		6 925 410
Résultat de l'exercice	1 685 745	-1 685 745	861 352	1 685 745	861 352
<b>Total Capitaux Propres</b>	<b>7 381 910</b>		<b>2 547 097</b>	<b>1 685 745</b>	<b>8 243 262</b>

## Dettes

### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 776 933 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	14 490	14 490		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	966 501	966 501		
Dettes fiscales et sociales	3 129 182	3 129 182		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	575 261	575 261		
Produits constatés d'avance	91 499	91 499		
<b>Total</b>	<b>4 776 933</b>	<b>4 776 933</b>		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers les associés				

## Notes sur le bilan

### Charges à payer

	Montant
FOURN.FACT.NON PARVENUES	340 955
PROV CONGES PAYES	262 870
PROV RTT	59 748
PROV CS CP	119 762
PROV CS RTT	27 050
TAXE APPRENTISSAGE	11 582
FORMATION PROF CONTINUE	18 498
AUTRES CHARGES A PAYER	10 714
PARTICIPATION EFFORT CONSTRUCTION	17 515
TAXE HANDICAPE	39 883
RRR A ACCORDER/AVOIRS A ETABLIR	99 096
<b>Total</b>	<b>1007 672</b>

### Comptes de régularisation

#### Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	176 210		
<b>Total</b>	<b>176 210</b>		

#### Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	91 499		
<b>Total</b>	<b>91 499</b>		

## Notes sur le compte de résultat

### Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	10 224 635	3 645 217	13 869 852
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	855 660	305 530	1 161 190
<b>TOTAL</b>	<b>11 080 295</b>	<b>3 950 747</b>	<b>15 031 042</b>

### Charges et Produits exceptionnels

#### Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	18 856	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	21 471	
Produits des cessions d'éléments d'actif		51 640
<b>TOTAL</b>	<b>40 326</b>	<b>51 640</b>

### Résultat et impôts sur les bénéfices

## Notes sur le compte de résultat

	Montant
<b>Base de calcul de l'impôt</b>	
Taux Normal - 27,5 %	
Taux Normal - 26,5 %	1 248 458
Taux Réduit - 15 %	
Plus-Values à LT - 15 %	
Concession de licences - 10 %	
Contribution locative - 2,5 %	
<b>Crédits d'impôt</b>	
Compétitivité Emploi	
Crédit recherche	
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	
Crédit famille	
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	40 800
<b>Autres imputations</b>	

## Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	1 150 891	297 855	853 036
+ Résultat exceptionnel	11 314	2 998	8 316
- Participations des salariés			
<b>Résultat comptable</b>	<b>1 162 205</b>	<b>300 853</b>	<b>861 352</b>
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

## Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2020, la société SAS ORPHOZ est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe MCKINSEY & COMPANYY.

## Autres informations

### Evènements postérieurs à la clôture

La société n'a pas de relations commerciales avec l'Ukraine ni la Russie et n'anticipe donc pas d'impact direct du conflit UKraine/Russie sur le comptes 2022 de la société en dehors de l'impact sur la situation économique générale.

### Effectif

Effectif moyen du personnel : 61 personnes.

	Personnel salarie	Personnel mis à disposition
Cadres	61	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
<b>Total</b>	<b>61</b>	

### Engagements financiers

#### Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	533 718
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
<b>Total</b>	<b>533 718</b>
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

## Autres informations

### Engagements de retraite

---

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 533 718 euros